L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 24 SEPTEMBRE.

PROFESSION DE FOI RÉPUBLICAINE DE M. THIERS.

Bien que nous ayons parlé déjà des ovations faites à M. Thiers en Suisse, nous empruntons à la *République Française* les détails suivants où se trouve sa nouvelle profession de foi politique:

Lucerne, 1er septembre.

De passage à Zurich, j'ai appris, en même temps que plusieurs de nos compatriotes, qu'on allait présenter à M. Thiers, ancien président de la République, une adresse des Français résidant en Suisse. Nous nous sommes joints avec empressement à cette manifestation.

Le rendez-vous était ici, à Lucerne.

Un avis du comité des résidants français qui avaient eu l'initiative de cette adresse avait été publié par les journaux, et, sur ce simple avis à tous les signataires éparpillés dans les cantons de la Suisse, on avait nommé partout des délégués qui devaient se trouver à ce rendez-vous.

Hier, à une heure cinquante, ces délégués se trouvaient, en effet, réunis à l'hotel Saint-Gothard, et avec eux un certain nombre de Français venus de Genève, de Bâle, de Vevay, etc., etc.

Le temps était détestable. La colonne s'est mise en marche désanimée, bannières déployées. En tête figurait la société des résidants de Schaffhouse, puis venaient celles de Berne, Porentruy, Zurich, etc., en tout vingt-deux sociétés portant le drapeau national. Le drapeau de quelques-unes était orné d'un crêpe, celui des sociétés d'Alsaciens-Lorrains.

Nous sommes arrivés à l'Hôtel-National par une pluie battante, entre deux haies des habitants de Lucerne, dont la foule s'avait tout à honneur de nous donner son concours. Les délégués ont été immédiatement introduits auprès de M. Thiers.

Voici le texte de l'adresse dont il lui a été donné lecture:

Monsieur,

Les Français résidant en Suisse se font un devoir de venir vous présenter l'hommage de leur respect et de leur profonde gratitude pour les services que vous avez rendus à la France et à la République. Vous avez été récompensé par l'ingratitude, mais vous savez maintenant que la France n'a jamais été avec ceux qui s'en sont rendus coupables; les acclamations dont vous avez été reçu dans les départements de l'Est, la, réception inopinée, mais enthousiaste, qui vous a été faite à Belfort et à Mulhouse, vous ont suffisamment prouvé sans doute que les Français apprécient vos efforts et ne partagent pas les sentiments de ceux qui ne craindraient pas de jeter la France dans de nouveaux abîmes pour rétablir une monarchie dont le pays ne veut plus.

Puissent ces maux nous être épargnés et la République vivre! Nous qui résidons en Suisse et qui avons pu apprécier ce que vaut un peuple républicain, notamment dans les jours néfastes où nos malheureux compatriotes de l'armée de l'Est ont été accueillis comme des frères, nous désirons ardemment le maintien de la République pour le bonheur de notre cher patrie et vous exprimons de nouveau notre profonde, reconnaissance pour la prompte libération du territoire et le maintien levé de la République entre vos mains.

(*Suivent les signatures.*)

La délégation a été présentée à M. Thiers par M. Donard, négociant français de Bâle. l'un des organisateurs de la manifestation. M. Golscher, également négociant, délégué par les Français de Berne, a donné lecture de l'adresse et remis ensuite à M. le président de la République un album richement relié qui en contenait le texte avec au moins autre cette signature.

L'adresse porte en tête: "Au grand citoyen Monsieur Adolphe Thiers, doyen à l'Assemblée nationale." L'album était entouré de rubans tricolores. Voilà les seules couleurs que je reconnaissais du M. Thiers en présent l'album, et je leur restera nible.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par M. Hugel, président de la Société italienne de Schaffhouse, par M. Dreyfus, de Zurich, et par M. Donard.

Voici le passage essentiel de l'allocution de M. Hugel:

Monsieur,

Au nom des Français qui résident à Schaffhouse, je viens vous offrir nos hommages respectueux. Nous saluons en vous l'illustre homme d'Etat dont le génie diplomatique nous a tant fait ressentir l'inestimable territoire. Nous saluons encore l'homme d'Etat qui, malgré les promesses de garder intactes nos institutions et qui, à temps parole, malgré les frémissantes colères des partis. Nous saluons enfin le grand citoyen qui a écrit avec une plume d'or l'histoire de nos gloires nationales, qui malgré le repos dû à son grand âge, a mis tout son dévouement au service de la patrie et n'est fait l'heureux allégeur des droits sacrés du peuple.

Honneur donc au patriote qui nous a délivrés des poignantes douleurs de l'invasion qui nous a sauvés des sanglantes horreurs de la guerre civile et qui n'a pas permis qu'on renversât cette chère République que tant nous aimons!

M. Thiers a répondu à chacune des allocutions par quelques mots. Je reproduis aussi textuellement que possible les paroles qu'j'ai entendues:

"Je n'étais donné pour mission de constituer en France un gouvernement qui pût contenter tous les partis, c'est-à-dire le gouvernement du pays par le pays. Je suis un vieux monarchiste, et je sais, par expérience, que notre pays ne peut avoir de liberté avec la monarchie. Il n'y a que la République qui puisse réellement la lui assurer. J'ai donc fait de ma part ce qui dépendait de ma vie cette forme de gouvernement, qui seule peut faire une France qui soit une et n'appartienne qu'à elle-même.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ces paroles patriotiques ont été acclamées par des cris mille fois répétés de "Vive Thiers! vive la France! vive la République!"

Après un défilé de tous les délégués dans le salon de l'ex-président, on m'a été donné à chacun d'eux de serrer cordialement la main à l'illustre vieillard, le collègue n'est rémi sur le quai: la fanfare a entonné la *Marseillaise*, le cortège et la foule ont poussé un immense et dernier vivat, auquel M. Thiers, de son balcon, a répondu par un dernier adieu, et tout est rentré dans le calme. Vous n'avez rien vu de plus digne et de plus admirable que cette imposante manifestation.

(*Suivent les signatures.*)

La délégation a été présentée à M. Thiers par M. Donard, négociant français de Bâle. l'un des organisateurs de la manifestation. M. Golscher, également négociant, délégué par les Français de Berne, a donné lecture de l'adresse et remis ensuite à M. le président de la République un album richement relié qui en contenait le texte avec au moins autre cette signature.

L'adresse porte en tête: "Au grand citoyen Monsieur Adolphe Thiers, doyen à l'Assemblée nationale." L'album était entouré de rubans tricolores. Voilà les seules couleurs que je reconnaissais du M. Thiers en présent l'album, et je leur resterai nible.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par M. Hugel, président de la Société italienne de Schaffhouse, par M. Dreyfus, de Zurich, et par M. Donard.

Voici le passage essentiel de l'allocution de M. Hugel:

Monsieur,

Au nom des Français qui résident à Schaffhouse, je viens vous offrir nos hommages respectueux. Nous saluons en vous l'illustre homme d'Etat dont le génie diplomatique nous a tant fait ressentir l'inestimable territoire. Nous saluons encore l'homme d'Etat qui, malgré les promesses de garder intactes nos institutions et qui, à temps parole, malgré les frémissantes colères des partis. Nous saluons enfin le grand citoyen qui a écrit avec une plume d'or l'histoire de nos gloires nationales, qui malgré le repos dû à son grand âge, a mis tout son dévouement au service de la patrie et n'est fait l'heureux allégeur des droits sacrés du peuple.

Honneur donc au patriote qui nous a délivrés des poignantes douleurs de l'invasion qui nous a sauvés des sanglantes horreurs de la guerre civile et qui n'a pas permis qu'on renversât cette chère République que tant nous aimons!

M. Thiers a répondu à chacune des allocutions par quelques mots. Je reproduis aussi textuellement que possible les paroles que j'ai entendues:

"Je n'étais donné pour mission de constituer en France un gouvernement qui pût contenter tous les partis, c'est-à-dire le gouvernement du pays par le pays. Je suis un vieux monarchiste, et je sais, par expérience, que notre pays ne peut avoir de liberté avec la monarchie. Il n'y a que la République qui puisse réellement la lui assurer. J'ai donc fait de ma part ce qui dépendait de ma vie cette forme de gouvernement, qui seule peut faire une France qui soit une et n'appartienne qu'à elle-même.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ces paroles patriotiques ont été acclamées par des cris mille fois répétés de "Vive Thiers! vive la France! vive la République!"

Après un défilé de tous les délégués dans le salon de l'ex-président, on m'a été donné à chacun d'eux de serrer cordialement la main à l'illustre vieillard, le collègue n'est rémi sur le quai: la fanfare a entonné la *Marseillaise*, le cortège et la foule ont poussé un immense et dernier vivat, auquel M. Thiers, de son balcon, a répondu par un dernier adieu, et tout est rentré dans le calme. Vous n'avez rien vu de plus digne et de plus admirable que cette imposante manifestation.

(*Courrier de Paris*).

—La première colonne des *Débats* continue à traiter ce que contient la seconde. Pendant que M. John Lemoinne fait les yeux doux aux républicains, M. Clément Caraguel, car c'est lui, en ces circonstances, qui rédige le bulletin politique, s'exprime de la façonque voici sur le compte des traitants de revisation:

Le *Français* veut bien prendre la peine de démentir la nouvelle que le ministère était disposé à présenter un projet de loi tendant à la prorogation des pouvoirs de l'Assemblée et du président actuel de la République pour deux ou trois ans. En ce qui concerne l'Assemblée, ce projet de loi nous paraîtrait un peu superflu: les 750 souverains que la France s'est donnés, comme le dit M. Brelay, "en un jour de malheur," ne semblent pas encore près à abdiquer; ils s'accommodent fort bien de la durée infinie de leur mandat, et peut-être qu'aux yeux de la majorité, proroger ce mandat de deux ou trois ans, ce serait le restreindre. Nous n'attribuons d'ailleurs qu'une médiocre importance à la nouvelle ci-dessus et au démenti qu'on lui oppose. Si nous en avons fait mention, c'est uniquement pour montrer qu'on se préoccupe un peu plus aujourd'hui qu'on ne le faisait avant le 4 août de la forme définitive du gouvernement et des intentions ou des tendances du ministère en faveur de la question soulevée par l'entrevue de Frohsdorf.

Mais sur ce point le *Français* garde un silence prudent. Le devoir du gouvernement, dit-il, est de demeurer étranger à toutes les discussions relatives à la forme gouvernementale. Lorsque le moment opportun décisif sera venu où le ministère devra faire connaître son opinion, le pays tout entier en sera informé. Jusque-là, les ministres du maréchal Mac-Mahon se tiennent sur une réserve qui leur est commandée par le vote de l'Assemblée." Nous attendons ce moment encore éloigné sans impatience et même sans inquiétude, et il ne nous déplaît pas de vivre jusque là dans le souvenir des paroles que le président de la République adressait au pays en prenant possession du pouvoir: "Aucune atteinte ne sera portée aux lois et aux institutions existantes." Nous préférons ce langage simple et net aux déclarations et aux explications amphigouriques du journal officieux.

—Un journal thiériste prétend que les journaux conservateurs ont perdu leur sang-froid et voici en quels termes le *Vrai Siècle* conserve le sien: lisez:

Demandez-le la grande frahison du 4 septembre, le plus grand crime des temps modernes; l'exécrable assassinat, le viol de la patrie; demandez-l'en la modique somme de quinze centimes, trois sous, vous trouverez dans l'*Ordre*, la *Gâtrie*, le *Pays*, le *Gaulois* et une foule d'autres feuilles de même couleur, la litanie au grand complet de toutes les sottises, de tous les outrages, de toutes les vilenies, de tous les mensonges, de tous les propos odieux qui ont cours sur la révolution et les soldats de 1870.

Ah! l'est surtout cette année qu'ils s'en donnent! Bonged donc! L'occasion est excellente pour traîner les républicains sur la claie; et les monarchistes font d'une pierre deux coups; en tombant à bras raccourcis sur les hommes du 4 septembre, ils servent on croient servir leur cause, et en même temps ils se créent un titre à l'indulgence des bonapartistes, leurs alliés du 24 mai, pour les petits infidélités qu'ils sont en train de leur faire et la grosse trahison qu'ils leur préparent. Tout est donc pour le mieux, car si le gouvernement de l'ordre moral a intérêt à ne pas la république, ne pas la laisser en l'honneur du 4 septembre, les monarchistes profitent de cet anniversaire pour se livrer contre nous à une telle débauche d'invectives qu'on se sait vraiment si l'on doit l'attribuer aux fumées de la haine ou aux fumées du vin.

Laissons-les cuver leur ivresse; nous ne nous abaisserons qu'aux gens qui savent *cuver* et leur sang-froid.

ALGÉRIE.

Alger, 2 septembre.

Les Arabes sont des êtres incorrigibles! Notre bonté leur paraît de la faiblesse; ils ne songent qu'à en tirer parti contre notre domination.

La mensée, l'amende ne les soumettent pas davantage.

Les impôts de guerre ne sont pas encore complétement payés; les condamnations qui frappent un certain nombre de grands chefs viennent à peine d'être prononcées, et les voilà, toujours les mêmes, toujours implacables dans leur haine, oubliant tous les bienfaits comme toutes les mesures de répression, les voilà qui recommencent la lutte.

D'une façon ou d'une autre, il faudra cependant que cela finisse! il faut choisir et prendre des mesures définitives, on cédera la place. Si nous n'adoptons pas nous-mêmes la première de ces solutions, la force nous imposera la seconde. L'Algérie aura le sort de Saint-Domingue.

La plupart des forêts qui n'avaient pas brûlé pendant la dernière insurrection viennent d'être incendiées avec cette rage aveugle et folle du fanatisme musulman.

Quelques richesses perdues pour les particuliers et pour l'Etat!

Devant cette persistance de haine et cette ténacité à faire le mal par tous les moyens possibles, que voulez-vous que les colons espèrent? Qui leur dit — et c'est là une conviction bien arrêtée chez les Arabes, — que la France n'aura pas à souffrir en Europe des luttes terribles qui nécessiteront le concours des troupes de l'Algérie.

Que deviendraient alors 200,000 Européens sans organisation militaire contre 2 millions d'indigènes.

Il faut cependant que la France se décide à faire quelque chose en Algérie. Il faut qu'elle y crée un état qui donne non-seulement la sécurité dans le présent, mais encore celle de l'avenir; ou bien qu'elle indemnise et rapatrie les émigrants qui sont venus dans sa colonie sous la foi de ses promesses.

Nos derniers désastres ont eu un contre-coup funeste dans l'esprit des Arabes. Ils ne doutent pas qu'ils vont incessamment nous jeter à la mer, en profitant d'une guerre européenne. Ceux-là mêmes que notre contact avait atteints, dont les intérêts s'étaient liés aux nôtres, n'ont plus confiance dans notre avenir. Ils ne sont plus certains de la durée de notre domination, et la crainte de représailles de la part des leurs, au jour de la victoire, les sépare désormais de nous de la façon la plus complète.

La France, en Algérie, n'a plus de temps à perdre. Il lui faut vendre sa colonie à un peuple plus viril et plus déterminé qu'elle: ou bien alors, par un dernier mais vigoureux effort, poursuivi sans hésitation et sans faiblesse, il lui faut mettre son pouvoir à l'abri de tout danger.

L'Algérie ne sera définitivement acquise à la France que lorsque nous compterons six soixante mille colons faisant partie des réserves, bien armés, complétement mobilisables, ayant tous été soldats et se trouvant tout organisés.

Tous les gouvernements généraux qui se sont succédé à Alger, qu'ils fussent militaire ou civils, ont proclamé cette vérité.

Les Arabes ne seront réellement vaincus, et nous nous n'aurons prise sur leurs esprits que lorsqu'ils auront absolument perdu l'espoir de nous expulser ou de nous déposer.

Cette espérance ne tombera que du jour où ils verront le pays organisé de façon à les contenir par lui-même, capable de les vaincre et de réprimer leurs fautes sans le secours obligé d'une armée dont la France peut avoir besoin.

Implanter en Algérie, pendant dix années, 600 hommes par an, est ce même chose impossible! Au besoin, ne pourrait-on les prendre dans l'armée et les organiser dans le pays suivant la loi militaire nouvelle? On leur donnerait une concession, on exigerait d'eux l'habitation sur la terre pendant quelques années et le mariage.

Ce problème n'est pas impossible à résoudre. Ce serait de la part du gouvernement une question d'organisation et de bonne volonté, car il subirait, pour obtenir le résultat voulu, de deux millions d'hectares de terres, sans aucun sacrifice nouveau pour le budget de la métropole. Quoi qu'il en soit, le rôle que joue la France ici n'est pas seulement plein de danger pour l'avenir, il est encore ridicule.

N'est-il pas temps de faire cesser cette plaisanterie arabe? Dieu est grand, Allah est son prophète et les chrétiens sont des mécréfes!

—Avant-hier, vers une heure et demie du matin, rue Saint-Martin, la dame E....., couturière, fut accostée par trois individus qui se jetèrent sur elle, en menaçant de la frapper si elle poussait des cris et lui arrachèrent une montre en argent que la pauvre femme portait à sa ceinture. Ils s'enfuyèrent ensuite en plus vite en se voyant poursuivis par des gardiens de la paix, que les gémissements de leur victime avait attirés et qui les arrêtèrent tous trois au moment où ils venaient de se débarrasser de la montre volée.

Malgré leurs dénégations et leur vive résistance, ces trois malfaiteurs ont été conduits au poste de police du quartier, où ils ont déclaré se nommer François H....., âgé de 19 ans, Jacques P....., 38 ans et George S....., 24 ans.

Les perquisitions opérées à leurs domiciles ont abouti sans résultat chez les deux derniers: mais chez François H..... on a trouvé, au milieu de nombreux portraits de MM. Gambetta, Floquet et autres personnages très connus, les photographies avec dédicace des nommés Cartier et Bonnelle, tous deux condamnés à mort pour participation aux incendies de la Villette.

Cette découverte avant amené le commissaire de police à questionner les employés sur l'emploi de leur temps pendant l'insurrection, ils ont fini par avouer qu'ils avaient servi dans les bataillons fédérés, et prise une part assez active à la défense de la Commune. En conséquence, ces trois voleurs ont été écroués au dépôt, à la disposition de la justice, en attendant qu'ils soient déférés, s'il y a lieu, à l'autorité militaire. (*Siècle.*)

On écrit de Versailles, 3 septembre, midi:

La décision prise sur le procès Bazaine est décisive. L'aurait-on à l'issue, malgré les 21,000 francs déjà dépensés à l'enquête. Cette décision a été prise à la suite des observations du commissaire du gouvernement, qui a déclaré qu'il serait forcé de retenir tous les témoins plusieurs jours, pendant même la durée des débats, entre autres le maréchal Mac-Mahon, qui ne pourrait, sans nuire aux affaires publiques, rester à Compiègne.

Au ministère des finances, on est occupé à grouper les sacs contenant, en espèces d'or et d'argent, les 250 derniers millions de notre rançon.

Ce soir, à trois heures, ils seront enfermés dans le wagon prêt à les recevoir, et qui partira demain matin à sept heures quarante.

(*Courrier de Paris*).

LE MILLIONIN DU VICE-CONSUL D'ODESSA. — La chambre du tribunal vient de rendre un jugement de compétence en vertu duquel nous verrons se dérouler une affaire bien malpiquante pas d'intérêt au point de vue de spéculations auxquelles semble être livré un de nos vice-consuls à l'étranger.

Il s'agit du vice-consul d'Odessa, M. Sauron, nommé sous l'empire et toujours maintenant, qui a formé, devant le tribunal civil de la Seine, une demande à fin de payement d'un million cinquante mille francs, dirigée contre divers défendeurs avec lesquels il aurait, paraît-il, formé en vue de gains dont il pouvait obtenir, de la part du gouvernement ottoman, la concession des chemins de fer de Roumélie, au profit de Paul des défendeurs, entrepreneurs de travaux publics à Bruxelles.

Aux termes de ce contrat, M. Sauron, vice-consul, s'était engagé à faire, près du gouvernement ottoman, toutes les démarches nécessaires pour la réussite de cette affaire, et en retour il avait ledroit, avec ses co-associés, à un prélèvement de 1 p. c. sur les capitaux qui seraient ultérieurement versés dans la société, qui devait se former après l'obtention de la concession des chemins de fer de Roméliie.

La concession de ces chemins de fer ayant été obtenue en 1869, il paraîtrait que les associés du M. Sauron n'auraient pas scrupuleusement rempli leurs obligations: de là le procès intenté par M. Sauron, qui, après avoir compté, fait, se prétend créancier d'une somme dont on connaît l'importance.

Faits Divers.

Les progrès incessants de l'Internationale et la multiplicité de ses moyens d'action viennent de prouver le gouvernement français à prendre de nouvelles mesures plus ou moins efficaces que celles mises en pratique par la précédente administration pour combattre cette année du radicalisme.

Des ordres ont été envoyés à cet effet à tous les préfets de France, à la date du 30 août, avec invitation de faire connaître les dispositions qui auront été prises pour assurer l'exécution des prescriptions ordonnées.

A l'occasion de la libération du territoire, M. le président de la République proclamera, dit-on, une amnistie dans laquelle serait comprise, indépendamment des condamnés pour délits de chasse, de pêche et de presse, un assez grand nombre de militaires signalés à la clémence du chef de l'Etat.

De son côté, la commission des grâces se montrerait disposée à demander quelques commutations de peines pour les condamnés politiques.

D'après des renseignements d'une scrupuleuse exactitude et puisée à une source officielle, il paraîtrait qu'en province l'indifférence en matière d'élection fait chaque jour de plus grands progrès, et la classe ouvrière se fatigue de ses droits électoraux, qu'on revendique si bruyamment en son nom. A chaque élection on en acquiert une nouvelle preuve.

On écrit de Versailles, 2 septembre, midi:

Le maréchal-président de la République partira demain soir à quatre heures pour sa propriété de Laforêt, près Montargis, qui lui appartient personnellement. Il y rejoindra la duchesse de Castries, sa belle-mère; Mme de Beaumont, sa belle-sœur; M. de Castries, son beau-frère. Pendant cette villégiature, qui durera douze à quinze jours, le président ne recevra aucun personnage officiel. Il viendra à Paris présider le conseil des ministres.

(*Haras.*)

LE PARTI RÉPUBLICAIN BAPTISÉ PAR *Paris-Journal*; — "Le parti de l'étranger", tel est le titre que *Paris Journal* donne au parti républicain — ce parti-là continue d'applaudir au voyage du roi d'Italie. *Siècle* et *National* — *arcades ambo* — se réjouissent à l'idée de l'Italie alliée à l'Allemagne pour imposer à la France la République dont elle meurt.

Pour célébrer l'alliance plus intime de l'Italie avec l'Allemagne, messieurs les démocrates déploient un lyrisme extraordinaire. Ils ne se tiennent pas de joie à l'idée qu'on va s'unir contre nous. O les bons patriotes! Les Prussiens d'Allemagne peuvent s'en aller. Il nous reste les Prussiens de France. (*Page.*)

Six cent vingt-cinq dames de Toul, au dire de l'*Indépendance de l'Est*, ont envoyé une Adresse à M. Thiers.

L'*Assemblée nationale* fait, à ce sujet, d'heureuses réflexions:

"625 *dames de Toul!* Nous ne discutons pas, nous constatons seulement que c'est un beau chiffre.

"Quelques esprits chagrins pourraient désirer que toutes ces épouses, ces mères, ces sœurs, ces filles s'occupassent plus activement des soins de l'intérieur qui leur incombent, plutôt que d'écrire, fût-ce au "grand citoyen" comme dans ce cas, des adresses et des épîtres patriotiques; mais elles sont citoyennes, elles comptent des ancêtres, elles aussi, dans la Révolution, et elles ont voulu apporter leur contingent d'encens et d'enthousiasme.

"Faites le bien, mesdames de Toul, répandez autour de vous l'esprit de charité et le parfum des vertus dont vous êtes les parfaits modèles, mais nous vous en supplions, abandonnez la politique.

"M. Barthélemy Saint-Hilaire en sera navré, mais c'est à la fois, et plus sagé et plus digne; vos maris et vos frères y gagneront tout ce que vous y perdrier."

Les radicaux triomphent avec tant de cynisme sous l'œil de la France railleuse, qu'ils commettent mille maladresses.

Ce qui nous se lit dans l'*Événement*. Écoutez, peuple et bourgeois, et tirez les beaux parleurs qui vous enjôlent!

"Il y aura demain trois ans que la République est proclamée en France.

"Que Dieu lui prête vie!

"Tandis que les deux cents français battront au souvenir de cet anniversaire, on célébrera à Berlin la fête de la victoire."

"Les journaux radicaux, répond la *Presse*, reconnaissent donc que la révolution du 4 septembre fut un triomphe pour la Prusse!"

Quelques échos de la petite presse:

Un monsieur très laid entre chez un pharmacien.

—Voulez vous me remplir cette petite fiole de laudanum!

—Monsieur, il me faut une ordonnance.

—Regardez-moi, est-ce que j'ai l'air d'un homme qui veut se tuer!

Le pharmacien (après un silence)—Je ne sais pas, mais je crois bien que, si je vous ressemblais, je n'hésiterais pas un instant.

Voici la contre-partie:

Dieu que cette dame est laide!—Il est assez haut un passant dont les regards dégénaient clairement une personne fort spirituelle, mais dont les traits laissent à désirer.

La dame s'arrête brusquement et se met sur le plus gracieux:

—Monsieur prend sans doute ma figure pour un miroir.

—Si cette histoire que porte une feuille allemande n'est pas absolument vraie, du moins est-elle assez originale pour mériter d'être relevée:

Un industriel de Berlin, fournisseur de la cour, M. Arnold, reçoit dernièrement de son frère, fabricant de meubles à Düsseldorf, la dépêche suivante:

"Le train de voyageurs passé par mon magasin. Dieu merci, pas de malheur, tout le monde sain et sauf."

En effet, le train avait pénétré dans le magasin de M. Arnold.

Il était sept heures et demie du matin, écrit-il plus tard à son frère: nous prenions le café; j'allais sortir quand, regardant par hasard par la croisée, je vois un convoi de voyageurs défilant et arrivant à toute vapeur sur la station. Je m'écrie: Nous sommes perdus!

On fait et on monte au premier: avant d'atteindre la porte, ils étaient rencontrés et moins, la locomotive, traversant portes et murailles comme un cerceau de papier, passe par la salle à manger et le magasin, et s'arrête avec son tender derrière l'escalier. Dieu soit loué! les étages supérieurs ont résisté. Je crois un instant à un inconduit. Je ne pouvais descendre tant les tourbillons de fumée étaient épais; je me réfugiai sur le toit, et je descendis par une échelle dans la cour, pour ouvrir le robinet du réservoir. Impossible, la locomotive l'avait aplati, tordu.

Je crial, j'appelai, il vint du monde: je fis chercher et appliquer des échelles, et ma famille, qui se trouvait blottie dans une petite pièce de derrière, au premier, put ainsi être secourue. Grâce à mes ouvriers et à une trentaine de maçons, je pus étanchéiner les murs du magasin. La façade tient bon de cette manière.

La locomotive est toujours à sa place, et y sera encore longtemps, car la cave s'est effondrée: la lourde machine, qui pèse 700 quintaux, résiste à tous les efforts. Je loge avec mes enfants à l'hôtel. La police a pris des mesures pour éloigner les curieux, car tout Dusseldorf est accouru pour être témoin de l'accident.

On comprend, aisément, du reste, la curiosité des habitants de Dusseldorf.

Changement de Local.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

(Institution d'Epargnes de la Nlle-Orléans)

Incorporée en 1835.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 136 rue du Canal.

INTERETS PAYABLES SUR DEPOTS.

SAM JONES JR., Trésorier.
L. F. GENERES, Président.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart, J. G. Dimes, Carl Kohn, Christian Schneider, Saml. Jamison, L. F. Généres, George Jones, T. A. Adams, Edwin Abbey, John Clarke, Chas. J. Leeds.

sept3 1m—ven dim mar

SONIAT RICE MILL,

ST. CHARLES PARISH.

CE moulin bien connu des habitants riziers pour la bonne qualité de son ouvrage est maintenant prêt à écaler tout le riz qui lui sera envoyé. Une capacité de 1,000 barils écalés dans les 24 heures, le moulin est pourvu de toutes les améliorations modernes.

Il a de plus sur la levée un grand magasin, dans lequel cachés au nombre de cinquante, ceux qui reçoivent et l'expédition du riz qui est ainsi mis à l'abri des injures du temps.

Des sacs seront fournis par le moulin on par M M. Thompson Bros à ceux qui veulent envoyer du riz au moulin.

S'adresser à

Mme. Vve. C. SONIAT,
ou à THOMPSON BROS.
Rue Peters, entre Bienville et Douane.

26 août—1m

BROOK STEAM RICE MILL

MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS.,

Propriétaires.

CEST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 22 août—3m

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207.....Chartres Street.....207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Noyages montés, Gateaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés Bottes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Le chaud de toutes les commandes EST PRIS les plus modérés. 22 août—1m

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL DE BARNUM,

Coin Broadway et Vingtième rue,

New-York,

A l'instar des hôtels américains et européens.

On y trouve tous les agréments et tous les perfectionnements modernes: appartements et chambres, salons privés, bains, élévateurs, etc. L'emplacement est des meilleurs — étant au centre de la proximité des églises et des théâtres, des palais de marchandises se trouvant à la porte: Arnold & Constable, J. & C. Johnston, l'Hôtel fois du Barnum's Hotel, à Baltimore; du Barnum's Hotel, à Baltimore; du Barnum's Hotel, à New-York; de Freeman Barnum, de Barnum's Hotel, et Louis.

21août6—1m

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Bienne et de Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PMIconne, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M. prês midi à 7 heures—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

La BAR est pourvue de Vins et Liqueurs de premier choix. BUFFETS toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les cotonnades sont à 15 cents et en dehors à 10 cents. 30 août—1m

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA MOBILE.

TENU PAR J. PAUTEAU

(Successeur de Louis Dupuy)

No 11, Rue Conversement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

18 avril—4m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15

Entre les Rues Canal et Dauphin.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouve tout ce que la bonne bouche peut plus délicat et toute la gamme de Vins du chaud tout ce qu'il faut pour les dîners, les Mariages etc.

Il y a des Salons particuliers en premier; Chaque dégustation se trouve à la carte et à la même en en mets.

Les Restaurants est ouvert jusqu'à minuit

Gâte—7ten m

Blood Fertilizing Works.

LES actionnaires sont notifiés, que, à présent, pour cent sont sur les actions de la Compagnie, payables en vente d'une dans la Banque des Directeurs, le vingt et un septembre prochain, au bureau de la Compagnie, Lettre N, Gallier Corporation.

Nouvelle-Orléans, 22 août 1873.

JOHN DOLBONDE,
Secrétaire.

20août—20j

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANA.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA 19e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs et d'adjoints pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le grade civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la géographie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

La Pension, Maison de famille, dirigée dans une petite pièce de derrière, au premier, qui aussi être secourue. Grâce à mes ouvriers et à une trentaine de maçons, je pus étanchéiner les murs du magasin. La façade tient bon de cette manière.

Les locomotive est toujours à sa place, et y sera encore longtemps, car la cave s'est effondrée: la lourde machine, qui pèse 700 quintaux, résiste à tous les efforts. Je loge avec mes enfants à l'hôtel. La police a pris des mesures pour éloigner les curieux, car tout Dusseldorf est accouru pour être témoin de l'accident.

On comprend, aisément, du reste, la curiosité des habitants de Dusseldorf.

INSTITUTIONS.

Ecole Classique et Commerciale,

125.....RUE CONTI.....125

L. A. de MONTLUZIN, Directeur.

Année Scolaire 1873-74.

Ouverture des classes, lundi 1er Sept. 1873

POUR tous renseignements s'adresser directement à l'Institution, ou, par lettre, à M. L. A. de MONTLUZIN, N. O. P. O.

24 août—1m dim mer vend.

Institution D'Aquin.

CETTE institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, se compose de sujets choisis dans le quartier le plus sain de la ville, et des élèves internes et externes, qui jouissent d'autant plus son succès, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun occupe en spécialité le département du ressort. Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes. L'anglais, le français, l'espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, la Philosophie, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Dessin et la Peinture sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 262 rue Bienville, entre Carondelet et Baronne.

INSTITUTION DUREL,

91.....RUE BOURGOGNE.....91

Réouverture: LUNDI 1er Septembre.

LE Français, l'Anglais, l'Allemand sont enseignés par les professeurs MM. R. Montgomery, Max Mayer, E. G. Durel, Ad. Thomas, et Mme. Durel. Les autres sujets sont confiés à d'autres attachés à l'enseignement.

Le Dessin est confié à la charge de l'Enseignement de l'Académie.

INSTITUT ST-CHARLES,

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

104 ET 106, RUE BOURBON,

Entre St-Louis et Toulouse.

CETTE Institution, dirigée par Mme Mme. Lefranc, fera la réouverture de ses classes le Lundi, 1er Septembre. 24 août—1m

Ecoles Allemandes-Américaines

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LES Directeurs de ces Ecoles favorables et l'honneur de prévenir le Public que la réouverture des Cours aura lieu le Lundi, 1er Septembre prochain, dans la Rue de Chartres, l'Association vient d'acheter au No 88, rue Bourgogne, entre St-Louis et Toulouse.

La consolidation, dans un local situé plus au centre de la ville, de nos deux Ecoles dite Grande Royale et Commune, a été résolue en vue d'assurer une plus grande uniformité dans l'enseignement des deux Ecoles. Cette réunion permettra des élèves à l'Ecole Supérieure Commerciale que notre Association a proposé d'établir le plus de possible comme un complément de notre école actuelle.

Nous appelons respectueusement l'attention des Parents sur ce point que, dans notre Ecole, les langues Française, Anglaise et Allemande sont enseignées avec le plus grand soin, et sans aucun supplément de prix.

Quant aux trois langues, les études comprennent: l'Arithmétique, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Botanique, la Chimie, et les Ecritures Anglaise et Allemande.

Les classes se composent de trois divisions, variant, suivant le degré d'instruction des élèves de 62 à 85 par mois. 24 août—3t

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Rue St. Louis, commencera son Cours Commercial, le 1er SEPTEMBRE prochain. Les officiers du Collège se rendront à la Nouvelle-Orléans quelques jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui en auront besoin. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture du collège.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Père LEGRAND, Supérieur, Rue St. Louis, Mss., ou à l'Archevêché, Rue Dauphine, coin Chartres et Quartier.

20 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mme LAVILLEBREUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institution.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre

22août—4m

JEFFERSON ACADEMY,

43.....RUE BOURBON.....43

Nouvelle-Orléans,

DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

La session de 1873-74, de cet établissement commencera LUNDI, 15 SEPTEMBRE.

20 août—3 mois

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANA.

ORGANISATION M